



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2019

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 15 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 24 septembre 2019 relative à la modification des contributions annuelles des communes à l'ACG qui passera de CHF 3.60/habitant à CHF 4.50/habitant en 2020.
- ✓ **Décidé**, par six voix « pour », 9 voix « contre » et une abstention, suite à la présentation de la 4^e étape de la renaturation de l'Aire, de ne pas demander un délai supplémentaire pour le dépôt d'un préavis.
- ✓ **Décidé**, par 15 voix « pour » et une abstention, de donner un préavis favorable au projet de renaturation de l'Aire, 4^e étape.
- ✓ **Validé**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, le projet d'éducation citoyenne 2019-2020 « Robin des Watts » et donne son aval pour sa poursuite.
- ✓ **Voté**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, les conclusions du rapport de la Commission des affaires sociales relatif à l'attribution des subventions aux associations selon le budget 2019 (2^{ème} tranche).

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI